

## Lancement d'un groupe de concertation d'élus et de professionnels sur les arts du cirque

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), Territoires de cirque, le Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC) et Hors les Murs se sont réunis à Auch, à l'occasion de la 27<sup>e</sup> édition du Festival Circa, le 23 octobre. **Un diagnostic artistique et politique partagé a confirmé la nécessité d'un travail commun.**

Les attentes des citoyens vis-à-vis de la culture et des arts se modifient en profondeur. A l'intérêt pour l'offre culturelle s'ajoute une exigence croissante d'appropriation personnelle de la liberté créative et d'expression de soi au travers des outils de l'intelligence sensible.

Parallèlement, la structuration des territoires est appelée à se transformer, posant les questions de l'action de proximité et des nécessités de l'articulation de l'engagement des différentes natures de collectivités territoriales, **dans le contexte d'un lien Etat-Collectivités renouvelé.**

Ces mutations confèrent une place singulière aux arts du cirque, des expressions se déployant **dans une grande diversité de mode de représentations, espace public, chapiteau, théâtre...** Nourris par les territoires, en lien de création avec leurs habitants, les arts du cirque transmettent leur valeur de solidarité et d'exigence. "La diversité de leurs formes reflète celle des espaces de proximité qu'elles investissent. Leur autonomie artistique jointe à l'immédiateté de leur force d'émotion transforme le quotidien tout comme le quotidien habite et transforme leurs esthétiques. L'itinérance des compagnies et la magie du chapiteau sont des outils qui mêlent les dimensions politiques et esthétiques.

**Dans un moment de fortes tensions budgétaires, ce double contexte impose l'urgence d'un dialogue solidaire entre les professionnels de ces arts et les élus.**

Perspectives de travail :

1. réaffirmation de la nécessité de réactualiser la charte Droit de cité pour le Cirque, sur l'accueil des chapiteaux, travail entamé et coordonné par Hors les Murs en 2014,
2. rédaction d'une Déclaration d'engagement commun sur les responsabilités spécifiques et les responsabilités partagées des élus et des professionnels des arts du cirque,
3. construction d'une offre de formation destinée tant aux élus qu'aux professionnels.

Afin de nourrir le travail du groupe de concertation, une démarche contributive est proposée autour de trois problématiques :

- *Le lien avec les populations et les territoires, un engagement social qui ne doit pas exclure la défense de la pleine autonomie et légitimité artistique des arts du cirque.*
- *Les responsabilités respectives et partagées des élus et des professionnels, le rôle de l'Etat et les perspectives liées à la réforme territoriale : proximité, transversalité, concertations territoriales, co-financements, etc. au regard du constat que la diversité artistique et culturelle circassienne a été préservée et soutenue par la diversité des interlocuteurs et soutiens dont le secteur a bénéficié.*
- *La contribution des arts du cirque à l'élaboration de politiques publiques de défense et promotion des droits culturels des personnes dans la perspective du document d'orientation politique de la FNCC (2012) : "Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires" et dans le prolongement du livret *Cirque en campagne* ( édition TDC 2012) : 10 propositions pour une nouvelle politique du cirque en France.*

Deux projets de rencontres ont été fixés :

- le 6 février 2015, à l'occasion de la Biennale internationale des arts du cirque de Marseille,
- au mois d'octobre 2016 à l'Agora, Pôle national des arts du cirque de Boulazac (24).